

N°41

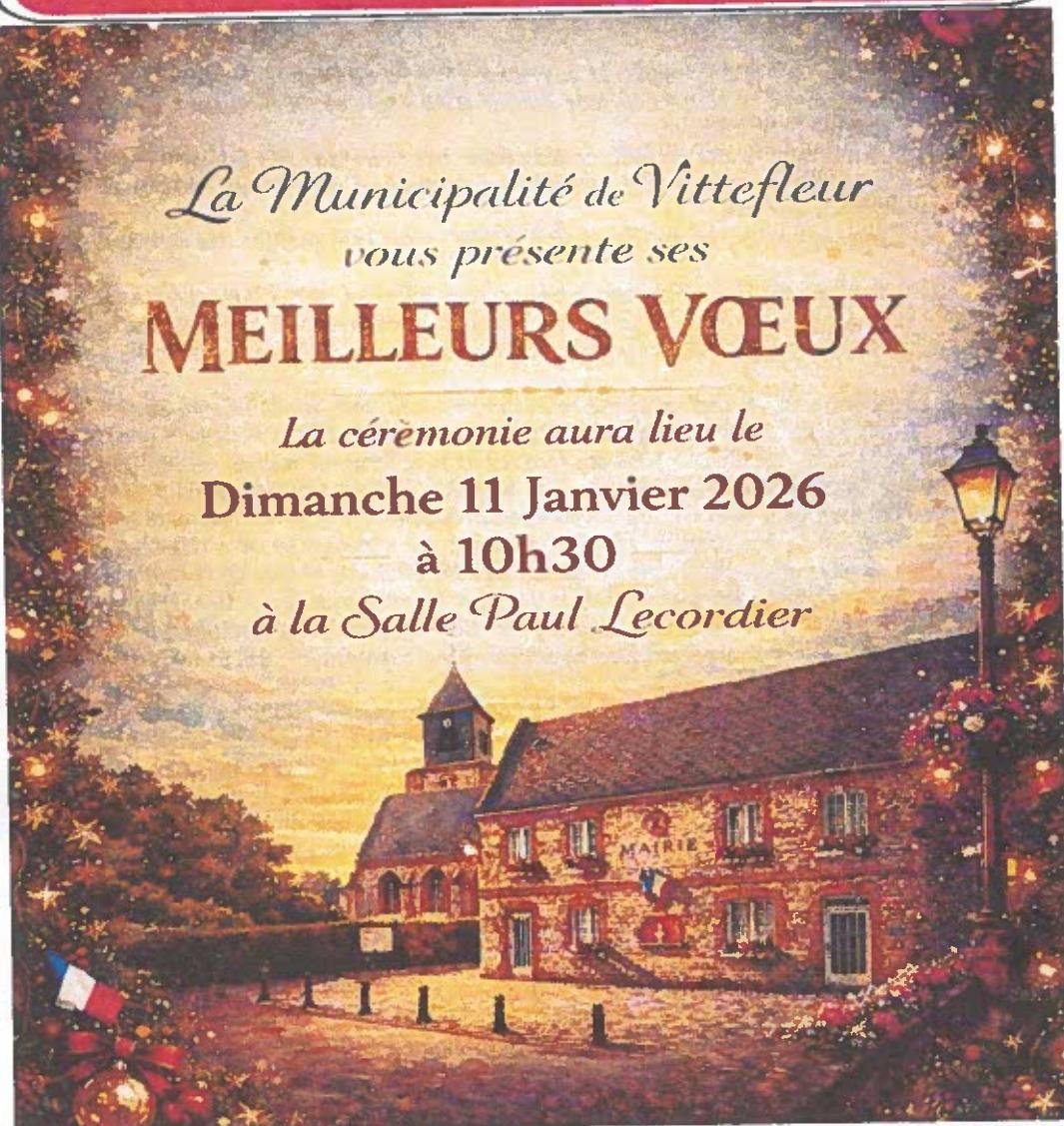
P'tit VITFLEU

CROSVILLE / LE HAMEL

*La Municipalité de Vittefleur
vous présente ses*

MEILLEURS VŒUX

*La cérémonie aura lieu le
Dimanche 11 Janvier 2026
à 10h30
à la Salle Paul Lecordier*



IPNS/RPNS

directeur de la publication : Franck FOIRET

Chères Vittefleuraises, chers Vittefleurais,

Je tiens à vous souhaiter mes meilleurs vœux pour cette année 2026, en espérant une année moins dans les incertitudes et que cette société retrouve valeurs et sérénité dans l'avenir. Vous retrouvez dans cette nouvelle édition, le bilan financier de nombreux travaux entrepris cette année, peut-être trop de dossiers en même temps mais une volonté de faire simultanément les logements des Cygnes, la chapelle de Crosville, les maisons rue des Fontaines, la cantine, les réserves incendies, la préparation des travaux et son financement Grande Rue, la végétalisation du cimetière, changement de véhicule, quelques travaux de mises aux normes principalement électriques. D'ailleurs dans la prochaine édition, le bilan complet sur Crosville, les logements des Cygnes, l'état civil, ... dans une volonté de rester sur ce schéma de 8 pages.

Les vœux se dérouleront le Dimanche 11 janvier à 10 h 30 où tous les habitants de la commune sont les bienvenus à la salle Lecordier autour d'un verre et un moment de convivialité pour discuter et faire connaissance.

Il y aura comme à son habitude un petit cadeau pour nos nouveaux nés malheureusement de moins en moins nombreux, pour nos nouveaux habitants et un chèque cadeau pour nos jeunes ayant passé un examen.

Merci de vous faire connaître en mairie au 0235975307 pour la logistique des cadeaux.

En cette nouvelle année et après 2 mandats, je tiens à vous informer de la situation de la commune qui est saine avec aucun emprunt en cours, un budget quasi identique en fonctionnement autour de 500 000 € annuel, pas de hausse de la fiscalité locale et un fond de roulement autour des 300 000 €.

On peut se dire alors, tout va bien, mais malheureusement non. Nos dotations sont en chute libre sur 2024 (-22 000 €), sur 2025 la purge se poursuit (-20 000 €) et bien entendu de nouveau -20 000 € à venir pour 2026 soit plus de 10% des recettes de la collectivité retirées arbitrairement par des politiques ne faisant à leur niveau aucun effort budgétaire. Nous sommes parmi les collectivités les plus sanctionnées car dites en trop bonne santé financière, un fond de roulement correct, un excédent autour de 20 % des recettes, pas d'endettement. La situation laisse à réfléchir, comme d'habitude dans ce pays, il est plus facile de sanctionner les bons élèves que les mauvais. C'est un sport national finalement des délits, aux travailleurs qui se lèvent tôt jusqu'aux finances publiques. Quand on marge à 100 000 € d'excédent annuel pour investir, demain nous serons à 40 000 € au mieux avec plus de normes à respecter, plus de dépenses incompressibles, des hausses de factures d'énergies, ...

Nous ne baisserons pas les bras comme le disait à l'époque un certain premier ministre originaire de Poitiers, la France d'en bas, devant le dictat de nos cols blancs parisiens hauts fonctionnaires où élus, rarement élus d'ailleurs, souvent parachutés ou nommés. Comment encore supporter la mort lente de nos campagnes ou même nos jeunes ne peuvent plus construire, faute de terrains constructibles, nos écoles par conséquent fermées, alors que l'on maintient des directeurs à 40 000 € par mois où l'on visite le Louvre le dimanche lapider à la main avec entrée privée en nacelle et quelques papyrus égyptiens qui flottent dans l'eau pourtant millénaires et les exemples sont nombreux. Il est plus facile de gazer nos éleveurs qui se suicident à raison de 1 par jour que de faire des économies à la tête de l'état. Nous sommes pourtant en cette fin d'année enfin premier dans un domaine au niveau de l'Europe et oui la France est le premier pays en terme de dettes de l'Union Européenne.

Pour revenir à nos campagnes et notre commune, nous serons pragmatiques avec un étalement dans le temps des travaux à venir, une recherche de recettes supplémentaires pour nos collectivités sans toucher à l'impôt local, une rationalisation des dépenses pour maintenir un niveau d'investissement, d'entretien et de propreté de notre village. Les gens de la terre n'ont peut-être pas les mains propres mais une fois lavées, elles le sont. Courage M. le président, encore un an, non courage à tous.

Franck Foiret

Travaux réalisés ou investissements 2026 :

Réerves incendies :

Nous avons l'obligation d'assurer la défense incendie pour les bâtiments et habitations d'une commune sauf les biens totalement isolés. Par conséquent par la voirie sur une distance de 400 m, une défense incendie de 60 ou 120 m³ doit être fournie suivant la classification du risque.

Plusieurs solutions, soit grâce au réseau d'eau potable avec un poteau si le débit est suffisant, la rivière si l'accès et le stationnement du camion de pompiers sont possibles et des réserves sous forme de bâches ou citerne enterrées. La distance était encore de 200 m en agglomération, il y a 2 ans puis par dérogation passée à 400 m. Après mise en conformité de notre plan de défense incendie avec les services du SDIS, 5 points étaient manquants sur la commune (rue du Bois de la Broche, rue de la Côte Chouette, rue du Bas de la Ville, Dessous des Bois et de Crosville, la Folie et le Hamel)

Concernant Le Hamel et « l'autre côté de l'eau », création de 2 zones de pompage depuis la Durdent. Pour cette année création de 2 réserves sur la Folie et le Bois de la Broche dont vous avez le détail financier ci-dessous. A la seule réalisation restante rue de la Côte Chouette, il faudra reprendre le bassin des Cygnes pour vétusté et une réserve à Crosville suite à la baisse du débit sur le réseau par notre prestataire. Il est plus facile de baisser la pression que de réparer les fuites sur le réseau de distribution.

Bois de la Broche : (60 m³, citerne enterrée, avec voie de stationnement en bitume)

34 945,92 € TTC soit 29 121,60 HT entreprise Delahais Frères

Subventions : CCCA 9 173,30 € et Département 8 734,48 € soit un reste à charge de 11 211,82 € après récupération de la TVA à N+2 soit en 2027.

Achat du terrain 5 000 €, frais de notaire 600 € et de bornage 1 200 € (TTC)

La Folie : (120 m³, citerne enterrée, avec voie de stationnement en graves)

47 239,92 € TTC soit 39 366,60 € HT entreprise Delahais Frères

Subventions : CCCA 12 400,48 € et Département 11 809,98 € soit un reste à charge de 15 156,14 € après récupération de la TVA

Achat du terrain avec prise en charge totale du nettoyage 3 000 €, frais de notaire 845 € et de bornage 1 200 € (TTC)

Pas de subvention sur les acquisitions, bornages et surtout pas de subvention de la Région pour cette opération. Preuve de la bonne santé de nos finances publiques !!!



Végétalisation du cimetière :

Après l'obligation de l'arrêt des produits phytosanitaires dans les collectivités, nous avons réalisé un essai en 2024 de végétalisation du cimetière plutôt probant en terme de résultats autour de l'église sur les voies carrossables. Soit un coût de 6 242,81 € TTC par l'entreprise SARL Sénécal Gauthier avec l'aide des agents techniques de la commune.

En 2025, c'est le cimetière dans son ensemble qui est passé au vert, seuls les espaces entre tombes sont recouverts d'une grosse épaisseur de cailloux. Le résultat est plus que positif. Nous n'avons reçu aucun reproche, même des compliments, pourtant le cimetière au cœur du village reste un lieu sensible. Ah si j'oubliais, un reproche à la réunion publique sur les travaux de la Grande Rue mais étant donné la personne et sa vision négative permanente, je prends ses attaques pour des compliments. Elle se reconnaîtra.

Coût de l'opération 15 146 € TTC soit 12 662,06 € HT par la SARL Sénécal Gauthier et 650,73 € TTC de gazon.

Subvention de la CCCA 3 658,67 € et du Département 3 485 € soit un reste à charge pour l'opération totale de 11 371,46 € après la récupération de la TVA.

Merci aux employés communaux pour les 80 m³ de gravellles enlevées et les 80 m³ de terre et graves d'Ecosse étalées.



Travaux Grande Rue :

le 28 juin dans la salle Lecordier à 18h, une réunion publique à forte présence s'est tenue pour expliquer les travaux et le choix retenu pour la Grande Rue.

Malgré la volonté de 2 individus à vouloir polluer les débats, nous avons pu exposer en présence de la CCCA et des 2 cabinets de maîtrise d'œuvre, retenus par cette dernière, le projet.

Depuis, les évènements et démarrage du chantier gérés et financés par la CCCA ne se sont pas tout à fait passés comme exposés à la réunion publique.

Acte 1 : choix des travaux, enveloppe financière 710 k€ TTC dont 100 € de participation par la commune de Vittefleur, consultation des entreprises par marché pendant juillet et début chantier septembre.

Suite au choix de l'entreprise et après absence de vérification des offres autre que le prix en bas de la page, obtention du marché pour 712 k€ à un poids lourd du secteur TP. Petit couac, au lieu de pavés en pierres naturelles, nous avions une offre en pavés béton. Je rappelle la participation sur 1600 m² de pavage par la municipalité pour garder la typicité de notre village avec des pavés naturels. Donc dénonciation du marché par la CCCA.

Acte 2 : nouveau marché par la CCCA en Septembre avec consultation des entreprises.

Suite à l'ouverture des plis, nous nous retrouvons avec une explosion de l'enveloppe à 839 k€ malgré de nombreux arbitrages par la commune pour rester dans le budget de départ. En plus, un choix totalement unilatéral de la maîtrise d'œuvre consistant en un panachage de 3 tiers de pierres (grès, granit, porphyre).

Je vous passe le résultat très « gris » de nos trottoirs visuellement parlant et l'absence de cohérence avec l'actuelle place de la mairie en grès. De plus, aux dernières nouvelles nous sommes plus une région de grès que de granit et encore moins de porphyre.

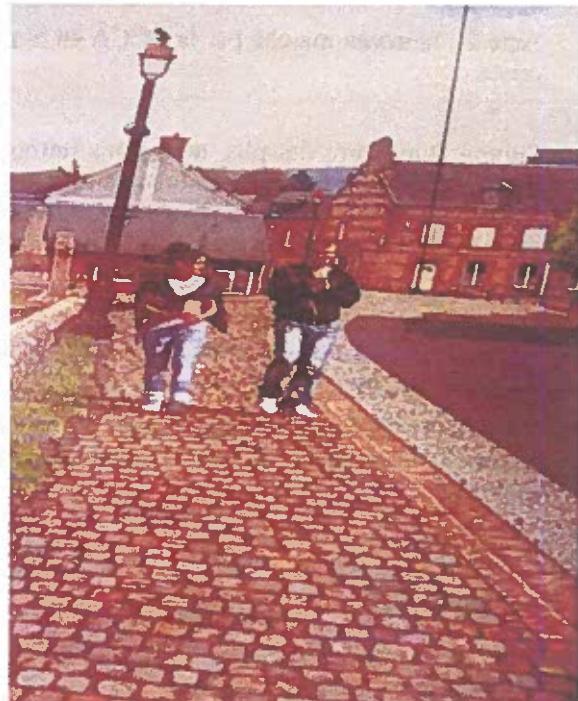
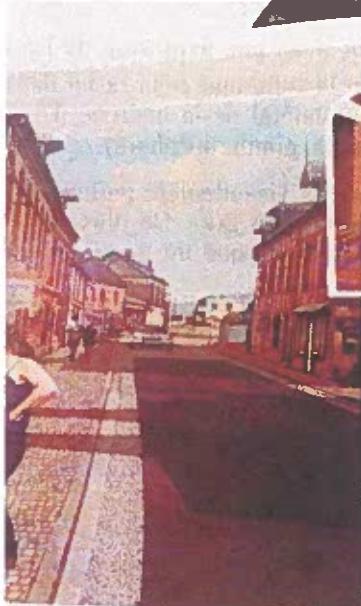
Même si la CCCA a validé ce projet et le financement, nous avons décidé de reprendre la main sur ce dossier trainant en longueur et ne correspondant plus à nos attentes.

Acte 3 : même si l'organisme financeur reste la CCCA, avec une participation de la commune, la compétence voirie étant communautaire, il n'en demeure pas moins que l'esthétisme reste le choix de la municipalité. C'est pourquoi, nous avons demandé une troisième consultation des entreprises avec cette fois un choix exclusivement en grés avec camaïeu de couleur sur les trottoirs pour revenir au projet de départ.

L'entreprise retenue est Eurovia pour un montant de 702 k€ pour un démarrage des travaux en février pour 3 mois, de l'ancienne caserne des pompiers jusqu'au carrefour Saint-Riquier à Canouville.

La morale de cette histoire, même si suivant les scenarii retenus, la participation de Vittefleur reste de 100 k€, on parle tout de même d'argent public, donc le nôtre. Une communauté de communes ne reste qu'un regroupement de communes au service de ces dernières et non un grand pot commun de la dépense publique.

Un grand merci à Mickaël Robert pour son soutien et son travail dans ce dossier. Il est quand même affligeant que 2 élus avec juste du bon sens économisent plus de 100 k€ d'argent public, soient les seuls à se soucier d'un tel dépassement de budget et en plus pour un choix esthétique retenu ne correspondant pas à notre région, même si, bien entendu, les grès ne seront pas bleu-blanc-rouge et le tout par des cabinets extérieurs gracieusement rémunérés (50 k€ d'études en plus du projet financé par la CCCA).



Maisons rue des Fontaines :

Achat : 50 000 €
Frais de notaire : 2 962 €
Clôture en interne : 2 500 €
Terrassement : 5 094 € (entreprise Sénécal)



Travaux 2025 : maçonnerie 35 158 € (JJ Rénov)
toiture 39 919 € (Sarl toiture Cauchoise)
menuiserie 7 597 € (entreprise Omer)

soit 82 675 € TTC, 75 543 € HT pour 33 954 € si subvention par la CCCA.

La maison en briques est totalement terminée extérieurement, la seconde en colombages va devenir un garage. Il faut compter encore 50 000 € pour clore l'opération (aménagement intérieur, jardin, garage et réseaux). Cette opération immobilière reste coûteuse mais rentable, nous serons en dessous de sa valeur à la revente, cela constitue un patrimoine pour la commune et ce secteur avait un grand besoin de nettoyage.

Peugeot Expert :

Achat : 18 926 € + 373 € de carte grise soit 15 460 € HT (Garage Rouxel)
Subvention du département : 4 638 €
Reprise Berlingo de 15 ans 4 000 €
soit un reste à charge de 7 196 €

Nous commençons à arriver dans les frais sur le précédent véhicule et pas très adapté en volume au chantier à venir avec Bruno Grenier qui réalise l'intégralité de nos travaux comme la maison rue des fontaines.

Eglise :

Suite à l'enlèvement du conduit de cheminée de la chaudière de l'église, nous avons découvert une vieille infiltration avec nécessité de reprise de charpente.

Coût : 3 240 € TTC soit 2 700 € HT pour 965 € de subvention par la CCCA.
(entreprise Omer)



Ludo & Caux à Vittefleur

Ludo & Caux est un lieu d'échanges, de rencontres et d'animations installé dans les locaux de l'ancienne bibliothèque, financé par la mairie et ouvert à tous les habitants de Vittefleur et des communes environnantes.

Permanences et Animations sont assurées par un groupe de bénévoles pas assez nombreux pour pouvoir ouvrir ce lieu aussi souvent que nous le souhaiterions.

Nos activités durant l'année écoulée

Ateliers pour les enfants 2 fois par mois ,1 Café littéraire chaque mois.

2 sessions de cours d'informatique animées par une intervenante de la Communauté de Communes en janvier/février et en août/septembre.

Une soirée jeux pour petits et grands organisée avec le concours du centre social Apostrophe de la Communauté de communes fin avril.

Une journée de conférences animées par un Hypnothérapeute salle Paul Lecordier début octobre.

Permanences les mercredis et samedis après-midi.

Nos activités programmées en 2026 au 1^{er} semestre

Les mercredis après-midi de 14h30 à 17h, des jeux de société pour petits et grands le 14 janvier et le 4 février et des ateliers enfants le 28 janvier et les 18 et 25 février pendant les vacances scolaires.

1 Café Littéraire chaque mois.

Le vendredi 15 mai à partir de 17 heures, le livre de Daniel Lefebvre « Vittefleur au fil de l'eau » édité par le Comité des Lettres et d'Histoire de la Vallée de la Durdent , qui raconte l'histoire de Vittefleur des origines à nos jours, sera remis aux souscripteurs dans les locaux de Ludo et Caux.

Le vendredi 29 mai de 17h à 21h30, une nouvelle soirée jeux pour petits et grands organisée avec le concours du centre social Apostrophe salle Paul Lecordier.

Permanences seulement les mercredis après-midi de 14h30 à 17h faute de bénévoles.

Appel à Bénévoles

Vous êtes les bienvenus si vous voulez nous aider à animer ce lieu suivant vos disponibilités.

Nous contacter sur ludocauxvittefleur@gmail.com ou au 07 60 85 39 82.

Jean-Louis Prost

IPNS (imprimé par nos soins) / RPNS (rédigé par nos soins)